

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 29 octobre 1969

La séance est ouverte à 2 heures de l'après-midi.

### AFFAIRES COURANTES

#### LES ANCIENS COMBATTANTS

LA COMMISSION CANADIENNE DES PENSIONS  
—RENOI DE DOCUMENTS AU COMITÉ  
PERMANENT

[Traduction]

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général) demande:

Que le rapport du comité d'enquête sur l'organisation et le travail de la Commission canadienne des pensions nommé le 8 septembre 1965, déposé le 26 mars 1968, et que les témoignages recueillis par le comité permanent des affaires des anciens combattants dans son étude sur la question précitée pendant la première session de la vingt-huitième législature, y inclus le Livre blanc sur les pensions des anciens combattants, soient déferés au comité permanent des affaires des anciens combattants.

(La motion est adoptée.)

#### LE CANADIEN-NATIONAL ET AIR CANADA

LES DÉPENSES D'ÉTABLISSEMENT ET LA  
GARANTIE DE CERTAINES VALEURS

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances) demande à présenter le bill C-7, loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1969 jusqu'au 30 juin 1970, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et certaines obligations qu'émettra Air Canada.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

#### LA LOI SUR L'AIDE AUX ENFANTS DES MORTS DE LA GUERRE (ÉDUCATION)

MODIFICATIONS RELATIVES À L'ADMISSIBILITÉ, ETC.

L'hon. G. J. McIlraith (pour le ministre des Affaires des anciens combattants) demande à déposer le bill C-8, modifiant la loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

#### LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

LES CATÉGORIES DE PRÊTEURS

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances) demande à présenter le bill C-9 modifiant la loi sur les prêts aux petites entreprises.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

#### LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA

LE COÛT DES SERVICES MÉDICAUX ET HOSPITALIERS POUR LES ÉQUIPAGES

L'hon. G. J. McIlraith (au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social) demande à présenter le bill C-10 modifiant la loi sur la marine marchande du Canada.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

• (2.10 p.m.)

#### LA LOI SUR LES CHEMINS DE FER

LA COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS—TÉLÉGRAPHE ET TÉLÉPHONE

L'hon. G. J. McIlraith (au nom du ministre des Communications) demande à déposer le bill C-11 modifiant la loi sur les chemins de fer.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

#### LE CENTRE CANADIEN DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

BILL CONSTITUTIF

L'hon. C. M. Drury (au nom du secrétaire d'État aux Affaires extérieures) demande à déposer le bill C-12, visant à établir le Centre canadien de recherches pour le développement international.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

### QUESTIONS ORALES

#### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE GOUVERNEMENT ET L'AUGMENTATION  
DES PRIX DE L'ACIER

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser